

## **Le contexte (les acteurs, la concession)**

Tout commence en 2007. Une concession économique de près de 7500 hectares, validée par trois ministères du gouvernement cambodgien (intérieur, finance, forêts et agriculture), est au départ accordé pour une durée de 70 ans à la société nationale cambodgienne Khaou Chuly (KCD) ainsi qu'à la société européenne Socfinasia.

Le projet approuvé consiste à développer une plantation d'hévéas, conjointement à la construction ultérieure d'une usine de transformation du latex en caoutchouc. L'entreprise KCD détenue par un homme d'affaire khmer ne déroge pas au néopatrimonialisme ambiant qui veut que pour voir ses affaires prospérer sereinement, il est impératif d'être soutenu nationalement, d'entretenir des liens étroits avec le pouvoir et, si possible, avec des proches du premier ministre Hun Sen. La firme nationale est également liée - partenariat diplomatique, investissement partagé, expérience technique et savoir-faire obligent - par une joint-venture avec Socfinasia, enregistrée au Luxembourg. Cette dernière est détenue à 38 % par Bolloré ainsi que par les fortunes belges Fabri et Ribes, deux dynasties familiales proches de la même famille Bolloré.

Le Cambodge ayant approuvé le 17/09/2017 la Déclaration des droits des peuples autochtones, la législation cambodgienne est censée protéger le droit des peuples autochtones à la propriété collective. Les textes exigent la présentation d'une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour toute autorisation de mise en route d'une concession. Aucune de ces mesures n'est respectée. La déclaration des peuples autochtones, adoptée dès 2007 par l'Assemblée générale des Nations Unies, est tout simplement occultée, tandis que des EIES préliminaires bâclées et non réglementaires accomplies en 2007 par KCD-Socfinasia sont validées en dépit du bon sens et des lois en vigueur dans le pays. Ces EIES ont d'ailleurs été reconnues insuffisantes tant par certaines autorités publiques que par les habitants bunong dès qu'ils en prirent connaissance. L'octroi des concessions à exploiter par la société KCD-Socfinasia est d'emblée pétrie de controverses.

Les événements, non anticipés par la population locale, ne tardent pas à bouleverser les conditions de vie dans ce territoire proche de la frontière vietnamienne. La population Bunong, originaire de sept villages regroupés dans la commune de Bousra (district de Pich Chreada, province de Mondolkiri localisée au nord-est du pays) voit sans aucun avertissement en

2008 l'arrivée de bulldozers et de tracteurs qui commencent à couper la forêt et endommager des champs cultivés sans se soucier de savoir à qui ils appartiennent. Des forêts sises sur des piedmonts ainsi que des lieux de culte sont ravagés.

A l'époque, la commune est peuplée de 4810 habitants pour 1063 familles. Près de 900 d'entre elles sont directement affectées, quoique à degrés divers, par la concession. Les paysans bunong comprennent qu'ils risquent de perdre une grande partie - dans certains cas l'ensemble - des terres qu'ils utilisent traditionnellement non seulement pour leur agriculture de subsistance, mais pour le maintien des forêts communales, des cours d'eau, et de lieux culturels (cimetières, collines sacrées habitées par les génies des lieux, sites d'héritage).

Les Bunong ne sont pourtant pas irrédentistes et ne s'opposent pas d'emblée à toute forme de développement, à condition - et ce préalable est expressément inscrit dans la loi sur le foncier de 2001 et dans celle sur les forêts de 2002 - qu'ils prennent connaissance des termes et des conditions de son application, et négocient le bien-fondé de la transaction. Neth Prak, porte-parole de l'Association du peuple bunong, insiste sur le fait que « *La terre est tout pour nous. Nous la considérons comme notre mère. Elle nous nourrit tant sur le plan alimentaire que sur le plan spirituel [...] elle appartient à notre culture. Les multinationales disent venir pour le développement, le bien des gens, et tout ça [...] nous ne sommes pas hostiles au développement s'il est juste, s'il ne profite pas seulement aux entreprises et au gouvernement mais aussi aux populations* ».